



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mai 2012
Français
Original : anglais

Décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session d'organisation et à la reprise de sa session d'organisation de 2012

(New York, 10 janvier, 7-10 février, et 26 et 27 avril 2012)

Note : Le texte provisoire des décisions adoptées par le Conseil à sa session d'organisation et à la reprise de sa session d'organisation de 2012 est distribué pour information dans le présent document. Le texte définitif sera publié dans le *Supplément n° 1 des Documents officiels du Conseil économique et social, 2012* (E/2012/99).

12-34751 (F) 130612 150612



Merçi de recycler 



Table des matières

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point(s) de l'ordre du jour</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
2012/201 A	Élections, présentation de candidatures, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés (E/2012/SR.10 et SR.11)	4	26 et 27 avril 2012	4
2012/202	Date prévue pour la tenue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des organismes issus des accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED (E/2012/L.1, projet de décision I, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	10
2012/203	Date prévue pour la réunion du Conseil économique et social sur la coopération internationale en matière fiscale (E/2012/L.1, projet de décision II, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	10
2012/204	Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social (E/2012/L.1, projet de décision III, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	10
2012/205	Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2013 (E/2012/L.1, projet de décision IV, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	10
2012/206	Organisation des travaux de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social (E/2012/L.1, projet de décision V, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	11
2012/207	Sujet de la discussion thématique de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social (E/2012/L.1, projet de décision VI, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	11
2012/208	Thème du débat de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles (E/2012/L.1, projet de décision VII, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	11
2012/209	Lieu et dates de la vingt-septième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et de la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (E/2012/L.1, projet de décision XI, et E/2012/SR.2)	2 et 3	7 février 2012	12
2012/210	Thème du débat de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social relatif à la coopération régionale (E/2012/L.2 et E/2012/SR.10)	2 et 3	26 avril 2012	12

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point(s) de l'ordre du jour</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
2012/211	Thème du débat consacré aux affaires humanitaires que le Conseil économique et social organisera à sa session de fond en 2012 (E/2012/L.3 et E/2012/SR.10)	2 et 3	26 avril 2012	12
2012/212	Réunion du Conseil économique et social concernant le passage de la phase des secours aux activités de développement (E/2012/L.4 et E/2012/SR.10)	2 et 3	26 avril 2012	13

Décisions

2012/201 A

Élections, présentation de candidatures, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés

À ses 10^e et 11^e séances plénières, les 26 et 27 avril 2012, le Conseil économique et social a pris les décisions ci-après concernant les sièges devenus vacants au sein de ses organes subsidiaires et organes apparentés :

Élections

Commission de statistique

Le Conseil a élu les sept États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Allemagne, Barbade, Bulgarie, Chine, Japon, République dominicaine et Royaume-Uni.**

Il a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013.

Commission de la population et du développement

Le Conseil a élu les neuf États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la quarante-septième session de la Commission, en 2013, et venant à expiration à la clôture de sa cinquantième session, en 2017 : **Belgique, Brésil, Danemark, Madagascar, Mexique, Pays-Bas, Suisse, Tchad et Uruguay.**

Il a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre parmi les États d'Afrique, de trois membres parmi les États d'Asie et du Pacifique et d'un membre parmi les États d'Europe orientale, pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la quarante-septième session de la Commission (tenue en 2013) et venant à expiration à la clôture de sa cinquantième session, en 2017.

Il a été rappelé au Conseil qu'il restait deux sièges vacants à pourvoir au sein de la Commission (l'un par un membre des États d'Asie et du Pacifique et l'autre par un membre des États d'Amérique latine et des Caraïbes), pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la quarante-neuvième session de la Commission, en 2016.

Commission du développement social

Le Conseil a élu les 12 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la cinquante-deuxième session de la Commission, en 2013, et venant à expiration à la clôture de sa cinquantième-cinquième session, en 2017 : **Argentine, Brésil, Chili, Chine, Finlande, Koweït, Madagascar, Malawi, Ouganda, Pakistan, Pologne et République démocratique du Congo.**

Il a également élu les membres suivants à des sièges vacants, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection : l'**Ukraine**, pour un mandat expirant à la clôture

de la cinquante-troisième session de la Commission, en 2015; et la **République dominicaine**, pour un mandat expirant à la clôture de la cinquante-quatrième session de la Commission, en 2016.

Il a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique, d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale et de trois membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la cinquante-deuxième session de la Commission, en 2013, et expirant à la clôture de sa cinquante-cinquième session, en 2017.

Il a également reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre parmi les États d'Europe orientale, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant à la clôture de la cinquante et unième session de la Commission, en 2013; d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant à la clôture de la cinquante-quatrième session de la Commission, en 2016; et de deux membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour des mandats prenant effet à la date de l'élection et expirant l'un à la clôture de la cinquante-troisième session de la Commission, en 2015, et l'autre à la clôture de sa cinquante-quatrième session, en 2016.

Commission de la condition de la femme

Le Conseil a élu les 11 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la cinquante-huitième session de la Commission, en 2013, et venant à expiration à la clôture de sa soixante et unième session, en 2017 : **Allemagne, Bélarus, Burkina Faso, Équateur, Israël, Japon, Lesotho, Ouganda, Pakistan, Paraguay et Suisse.**

Commission des stupéfiants

Le Conseil a élu l'**Égypte** à un siège resté vacant à la Commission, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Le Conseil a élu les 20 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bélarus, Brésil, Cameroun, États-Unis, Ghana, Indonésie, Iran, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni et Suisse.**

Commission du développement durable

Le Conseil a élu les 15 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet à la séance d'organisation de la vingt-deuxième session de la Commission, en 2013, et venant à expiration à la clôture de sa vingt-quatrième session, en 2016 : **Antigua-et-Barbuda, Bolivie, Burkina Faso, Équateur, Fédération de Russie, Ghana, Inde, Islande, Mali, Mauritanie, Mongolie, Portugal, République tchèque, Tadjikistan et Viet Nam.**

Il a reporté à une date ultérieure l'élection de deux membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat de trois ans prenant effet à la

séance d'organisation de la vingt-deuxième session de la Commission, en 2013, et venant à expiration à la clôture de sa vingt-quatrième session, en 2016.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Le Conseil a élu les 13 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Autriche, Brésil, Cameroun, Fédération de Russie, Finlande, Japon, Libéria, Mexique, Nigéria, Portugal, République centrafricaine, Sri Lanka et Zambie.**

Il a reporté à une date ultérieure l'élection, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013, de deux membres à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique, d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale, de deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et de deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Le Conseil a élu les quatre États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Brésil, Cameroun, Libye et Maurice.**

Il a également élu le **Pérou** et l'**Allemagne** pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2014, afin de pourvoir deux sièges demeurés vacants au sein du Groupe de travail intergouvernemental.

Il a reporté à une date ultérieure l'élection, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013, d'un membre parmi les États d'Afrique, de quatre membres parmi les États d'Asie et du Pacifique, de deux membres parmi les États d'Europe orientale et de deux membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il a également reporté l'élection de quatre membres parmi les États d'Asie et du Pacifique et d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2012; et d'un membre parmi les États d'Afrique, de deux membres parmi les États d'Asie et du Pacifique et de huit membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2014.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Le Conseil a élu les neuf experts ci-après pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : Mohamed Ezzeldin **Abdel-Moneim** (Égypte), Jun **Cong** (Chine), Zdzislaw **Kedzia** (Pologne), Mikel **Mancisidor** (Espagne), Sergei **Martynov** (Biélorus), Ariranga Govindasamy **Pillay** (Maurice), Lydia Carmelita **Ravenberg** (Suriname), Waleed **Sa'di** (Jordanie) et Nicolaas Jan **Schrijver** (Pays-Bas).

Instance permanente sur les questions autochtones

Le Conseil a élu Victoria **Tuulas** (Estonie) pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2013, afin de pourvoir le siège devenu vacant suite à la démission d'Helen Kaljuläte (Estonie).

Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le Conseil a élu les 14 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Bulgarie, Canada, Danemark, Djibouti, Égypte, France, Ghana, Guyana, Iran, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Suède et Thaïlande.**

Il a également élu les États Membres ci-après en remplacement des membres du Conseil d'administration qui ont démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2013 : la **Suisse**, pour reprendre le mandat de l'Autriche (qui prendra fin le 31 décembre 2013); l'**Irlande**, pour reprendre le mandat des Pays-Bas (qui prendra fin le 31 décembre 2013); **Israël**, pour reprendre le mandat du Royaume-Uni (qui prendra fin le 31 décembre 2013); la **Grèce**, pour reprendre le mandat du Japon (qui prendra fin le 31 décembre 2014); et la **Belgique**, pour reprendre le mandat de l'Espagne (qui prendra fin le 31 décembre 2014).

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le Conseil a élu l'**Azerbaïdjan** et le **Rwanda** pour occuper les deux nouveaux sièges au Comité exécutif, conformément à la résolution 66/134 de l'Assemblée générale.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Le Conseil a élu les 14 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Allemagne, Angola, Bulgarie, Congo, Espagne, Éthiopie, Fidji, France, Guatemala, Iran, Japon, Lesotho, Niger et Pakistan.**

Il a également élu les États Membres ci-après en remplacement des membres du Conseil d'administration qui ont démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2013 : les **Pays-Bas**, pour reprendre le mandat du Canada (qui prendra fin le 31 décembre 2013); l'**Irlande**, pour reprendre le mandat du Luxembourg (qui prendra fin le 31 décembre 2013); la **Nouvelle-Zélande**, pour reprendre le mandat du Danemark (qui prendra fin le 31 décembre 2014); le **Royaume-Uni**, pour reprendre le mandat de la Grèce (qui prendra fin le 31 décembre 2014); et le **Portugal**, pour reprendre le mandat d'Israël (qui prendra fin le 31 décembre 2014).

Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le Conseil a élu les 17 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Algérie, Brésil, Djibouti, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Îles Salomon, Irlande, Lettonie, Malawi, Maldives, Philippines, Suisse, Thaïlande, Uruguay et Venezuela.**

Démission de membres des groupes régionaux, conformément à la résolution 2010/35 du Conseil

Le Conseil a également élu les États Membres ci-après en remplacement des membres du Conseil d'administration qui ont démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2013 : la **Belgique**, pour reprendre le mandat de la Finlande (qui prendra fin le

31 décembre 2013); l'**Autriche**, pour reprendre le mandat des Pays-Bas (qui prendra fin le 31 décembre 2013); et l'**Australie**, pour reprendre le mandat des États-Unis (qui prendra fin le 31 décembre 2013).

Démission de membres choisis parmi les 10 principaux pays contributeurs, conformément aux dispositions du paragraphe 61 a) de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale

Le Conseil a également élu les **États-Unis** pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2013 et venant à expiration le 31 décembre 2013, en remplacement de la Suède, qui a démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a élu les cinq États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Iraq, Fédération de Russie, Pays-Bas, Sierra Leone et Suisse**.

Il a reporté à une date ultérieure l'élection, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 et expirant le 31 décembre 2015, d'un membre à choisir parmi les États figurant sur la liste B¹.

Il a également élu les États Membres ci-après en remplacement des membres du Conseil d'administration qui ont démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2013 : l'**Espagne**, pour reprendre le mandat de la Norvège (qui prendra fin le 31 décembre 2013); et le **Pakistan**, pour reprendre le mandat de la République de Corée (qui prendra fin le 31 décembre 2013).

Organe international de contrôle des stupéfiants

Le Conseil a élu Francisco **Thoumi** (Colombie) au siège devenu vacant suite à la démission de Camilo Uribe Granja (Colombie), pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 1^{er} mars 2015.

Comité d'attribution du prix des Nations Unies en matière de population

Le Conseil a élu la **République tchèque** et la **Grenade** pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013.

Il a reporté à une date ultérieure l'élection, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013, de trois membres parmi les États d'Afrique, de trois membres parmi les États d'Asie et du Pacifique, d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et d'un membre parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH

Le Conseil a élu les neuf États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Belgique, Chine, Guyana, Japon, Pologne, Royaume-Uni, Sierra Leone, Suisse et Zimbabwe**.

¹ Voir E/2012/9/Add.8, annexe III.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil a élu les 10 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Bénin, Chine, Madagascar, Maroc, Ouganda, République de Corée, Somalie et Sri Lanka.**

Il a reporté à une date ultérieure l'élection, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013, de deux membres parmi les États d'Europe orientale, de deux membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et de cinq membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

Il a été rappelé au Conseil qu'il restait cinq sièges vacants à pourvoir au Conseil d'administration : deux à pourvoir par des membres des États d'Europe orientale, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2015; et trois à pourvoir par des membres des États d'Europe occidentale et autres États, pour des mandats prenant effet à la date de l'élection et expirant, pour deux d'entre eux, le 31 décembre 2012, et pour le troisième, le 31 décembre 2015.

Présentation de candidatures

Comité du programme et de la coordination

Le Conseil a présenté la candidature des quatre États Membres ci-après en vue de leur élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013 : **Botswana, Fédération de Russie, Pérou et Tanzanie.**

Il a également présenté la candidature des États Membres ci-après en vue de leur élection par l'Assemblée générale aux sièges restés vacants au Comité : le **Japon**, pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2013; et le **Kazakhstan**, pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2014.

Il a reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature d'un membre issu des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de deux membres issus des États d'Europe occidentale et autres États en vue de leur élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2013.

Il a également reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature de quatre membres issus des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection par l'Assemblée générale et venant à expiration le 31 décembre 2014.

2012/202

Date prévue pour la tenue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des organismes issus des accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED (E/2012/L.1, projet de décision I et E/2012/SR.2)

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social, rappelant sa résolution 2009/30 du 31 juillet 2009, a décidé que sa réunion spéciale de haut niveau avec les représentants des organismes issus des accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED se tiendrait au Siège les 12 et 13 mars 2012.

2012/203

Date prévue pour la réunion du Conseil économique et social sur la coopération internationale en matière fiscale

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social, rappelant sa résolution 2011/23 du 27 juillet 2011, a décidé que la réunion d'une journée consacrée à la coopération internationale en matière fiscale, y compris les mécanismes institutionnels visant à promouvoir une telle coopération, se tiendrait au Siège le 15 mars 2012, en marge de la réunion spéciale de haut niveau avec les représentants des organismes issus des accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED.

2012/204

Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social, ayant examiné son projet de programme de travail de base pour 2012 et 2013², a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa session de fond de 2012³.

2012/205

Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2013

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social a pris note de la liste des questions à inscrire à son programme de travail pour 2013⁴.

² E/2012/1.

³ Ibid., sect. I.

⁴ Ibid., sect. II.

2012/206**Organisation des travaux de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social**

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social a décidé d'organiser les travaux de sa session de fond de 2012 comme suit :

- a) Le débat de haut niveau se tiendrait du lundi 2 juillet au lundi 9 juillet;
- b) Le débat consacré aux questions de coordination se tiendrait du mardi 10 juillet au jeudi 12 juillet;
- c) Le débat consacré aux activités opérationnelles se tiendrait du vendredi 13 juillet au mardi 17 juillet;
- d) La réunion conjointe organisée dans le cadre des débats consacrés aux activités opérationnelles et aux affaires humanitaires sur la transition de la phase des secours à celle du développement⁵ se tiendrait le matin du mercredi 18 juillet;
- e) Le débat consacré aux affaires humanitaires se tiendrait de l'après-midi du mercredi 18 juillet au vendredi 20 juillet;
- f) Le débat général se tiendrait du lundi 23 juillet à la fin de la matinée du vendredi 27 juillet;
- g) Les travaux de la session de fond de 2012 du Conseil prendraient fin l'après-midi du vendredi 27 juillet.

2012/207**Sujet de la discussion thématique de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social**

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social a décidé que le sujet de la discussion thématique du débat de haut niveau de sa session de fond de 2012 serait « Politiques macroéconomiques aux fins de la capacité de production, de la création d'emplois, du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement pouvant contribuer à une croissance économique durable, équitable et profitant à tous et à l'élimination de la pauvreté ».

2012/208**Thème du débat de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles**

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social a décidé que le débat de sa session de fond de 2012 consacré aux activités opérationnelles serait consacré aux préparatifs de l'examen quadriennal complet par l'Assemblée générale des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et à l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée en date du 19 décembre 2007 et de la résolution 2011/7 du Conseil en date du 18 juillet 2011.

⁵ Voir la résolution 58/114 de l'Assemblée générale, par. 6.

2012/209

Lieu et dates de la vingt-septième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et de la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

À sa 2^e séance plénière, le 7 février 2012, le Conseil économique et social, rappelant sa décision 2011/251 du 27 juillet 2011, dans laquelle il avait approuvé l'ordre du jour provisoire et les lieu et dates de la vingt-septième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et de la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, et prenant note de la demande que lui avait adressée le secrétariat pour qu'il modifie les dates des réunions, a pris les décisions suivantes :

a) La dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques aura lieu au Siège du 31 juillet au 9 août 2012;

b) La vingt-septième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques se tiendra au Siège les 30 juillet et 10 août 2012.

2012/210

Thème du débat de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social relatif à la coopération régionale

À sa 10^e séance plénière, le 26 avril 2012, le Conseil économique et social a décidé que le débat de sa session de fond de 2012 relatif à la coopération régionale aurait pour thème « Les perspectives régionales concernant la jeunesse et le développement ».

2012/211

Thème du débat consacré aux affaires humanitaires que le Conseil économique et social organisera à sa session de fond en 2012

À sa 10^e séance plénière, le 26 avril 2012, le Conseil économique et social a décidé :

a) Que le débat de sa session de fond de 2012 consacré aux affaires humanitaires aurait pour thème « Travailler en partenariat pour renforcer la coordination de l'aide humanitaire dans un monde en mutation »;

b) Qu'il tiendrait deux tables rondes sur les thèmes suivants :

i) « Renforcer les capacités pour une prise de décisions fondée sur l'analyse des faits dans le domaine humanitaire »;

ii) « Des partenariats pour une aide humanitaire efficace à l'appui de l'action menée à l'échelle nationale, régionale et internationale ».

2012/212

**Réunion du Conseil économique et social concernant
le passage de la phase des secours aux activités
de développement**

À sa 10^e séance plénière, le 26 avril 2012, le Conseil économique et social a décidé ce qui suit au sujet de la réunion concernant le passage de la phase des secours aux activités de développement :

- a) Le thème de la réunion serait « Les besoins humanitaires au Sahel et l'importance de l'accroissement des capacités de résistance »;
 - b) La réunion serait informelle et se tiendrait le 18 juillet 2012 au matin;
 - c) La réunion prendrait la forme d'une réunion-débat et ne donnerait pas lieu à l'adoption d'un texte négocié.
-